



Également : Demande d'adhésion électronique :
Sur : <https://www.afjet.fr/formulaire-dadhesion/>

(Association régie par la loi 1901- N° inscription Préfecture des Bouches du Rhône n° W75100 2597)

DEMANDE D'ADHESION A.F.J.E.T

ORGANISME :

NOM, PRENOM(S) : _____

Date de naissance : _____ Lieu : _____

Nationalité : _____

Activité Professionnelle : _____

Adresse Professionnelle : _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Adresse Privée : _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Je désire adhérer à l'AFJET et en accepte les statuts après lecture

Noms des 2 parrains : _____

Membre Actif : Cotisation 70,00 Euros
Journaliste professionnel, Pigiste, Écrivain, Chroniqueur, Conférencier, Photographe, Guide, et autres...

Membre Associé : Cotisation 110,00 Euros
Personnes qui soutiennent l'association, sans pour autant avoir une activité liée à un média touristique.

Membre Partenaire : (cotisation 200,00 Euros)

Tous les organismes institutionnels, tels ADT, OT, OIT, Com-Com, Agences de presse spécialisées dans le tourisme, agences de voyages, entreprises de communication, de relations presse et relations publiques.....

Toute personne physique ou morale pouvant justifier d'une activité professionnelle au sein du monde du tourisme au sens le plus large du terme tourisme (1 représentant désigné par organisme avec droit de vote).

Membre affilié d'un membre partenaire ou Etudiant : Cotisation 40,00 Euros, (sans pouvoir de vote)

Membre Association touristique, patrimoniale, Média... : Cotisation 45,00 Euros,
(minimum 10 adhérents, 1 seul représentant désigné par organisme avec droit de vote)

Membre partenaire avec gratuité dans le cadre d'un échange de service(s) (Pas de droit de vote)

Ci-joint 1 chèque libellé à l'ordre de l'AFJET du montant de ma cotisation pour l'année en cours soit : _____

Date : _____

Signature

Demande à retourner au siège Administratif

Par courriel : president@afjet.fr

Ou par courrier postal à :

AFJET

31, Rue Camille Pelletan

83500 - La Seyne Sur Mer

Paiement par virement

*Prière de joindre 1 photo d'identité

NOM : ASSOC. ASS FRANC DES JOURNALISTES ET ECRIVAINS DU TOU

IBAN : FR76 191 0 6000 1644 7147 2623 103 BIC : AGRIFRPP891

Qu'est-ce que l'Afjet ?

L'Association Française des Journalistes et

Écrivains du Tourisme (AFJET) www.afjet.fr, est une organisation professionnelle regroupant, depuis 1936, des journalistes, écrivains, photographes et experts du secteur touristique au total 180 membres. Son objectif principal est de promouvoir un journalisme de qualité dans le domaine du tourisme, à travers la diffusion d'analyses, de reportages et d'études approfondies sur les tendances, les innovations et les enjeux du tourisme à l'échelle nationale et internationale.

Représentativité et rôle :

Diversité des membres : L'AFJET rassemble des professionnels de différents horizons (journalistes, écrivains, blogueurs, photographes, etc.) qui partagent un intérêt commun pour le tourisme. Cela en fait une plateforme riche en expertises diverses, permettant une réflexion approfondie sur les problématiques du secteur.

Expertise sectorielle : L'association se positionne comme une référence en matière de journalisme touristique. Ses membres sont des acteurs influents capables de relayer les enjeux du tourisme et de mettre en lumière les bonnes pratiques du secteur, qu'il s'agisse de durabilité, d'innovation ou de patrimoine culturel.

Visibilité et impact : Grâce à sa lettre mensuelle et ses publications trimestrielles, *Les Carnets de Voyages*, *Horizons Monde (*A venir)*, l'AFJET bénéficie d'une visibilité accrue dans le monde du tourisme. Nos magazines sont des supports de diffusion reconnus, lus par des décideurs, des professionnels et un lectorat passionné par les voyages. Cela contribue à l'influence de l'association au sein du secteur touristique.

Relations avec les institutions et entreprises du secteur : L'AFJET entretient des liens étroits avec des organisations et entreprises opérant dans le domaine du tourisme. Elle joue un rôle de pont entre ces entités et les journalistes, facilitant ainsi la circulation de l'information et la promotion de l'innovation dans le secteur.

Promotion de l'éthique et du journalisme de qualité : L'association se fait également le porte-drapeau de la défense de l'éthique journalistique, garantissant la véracité des informations et la qualité des contenus diffusés par ses membres.

Évènements : Grands prix nationaux du livre et de la photo, conférences....

Réseaux Sociaux : Vos parutions journalières sur : LinkedIn, Instagram, Blue Sky, Facebook, Tik-Tok.....

En résumé, l'AFJET se distingue par sa capacité à fédérer des experts du tourisme, à promouvoir des pratiques éthiques et à jouer un rôle influent dans le paysage médiatique touristique.

Extrait des statuts

L'Association a pour but :

- De permettre à ses membres d'accomplir leur tâche professionnelle dans les meilleures conditions, en leur procurant des facilités d'accueil, en créant et en maintenant un contact permanent avec les représentants qualifiés du tourisme, tant en France qu'à l'étranger ;
- De servir la cause du tourisme par la publication des productions de ses membres, en suscitant et en organisant des voyages et des réunions de presse en France ou à l'étranger, en décernant chaque année ses Grand Prix de l'AFJET relatif au tourisme.

LA QUALITE DE MEMBRE :

Se prend :

Les candidatures sont obligatoirement présentées par écrit, accompagnées de toutes justifications nécessaires, parrainées par deux membres dont un, au moins, doit être membre actif de l'Association. *Les dossiers de candidatures sont examinés par le Bureau.*

Se perd :

1. Par la démission adressée par lettre au Conseil d'Administration ;
2. Par radiation prononcée par le Conseil d'Administration au moins à la majorité des deux tiers de ses membres pour, entre autres inobéissance des statuts, non-paiement des cotisations, tout comportement qui entache l'image de l'Association et faute professionnelle grave.

Les moyens d'action de l'Association sont, entre autres :

- Sa représentativité en tant que groupement de presse spécialisé ;
- Sa participation aux manifestations en faveur du tourisme ;
- Son intervention auprès des Pouvoirs Publics et des Grandes Administrations ;
- La diffusion d'articles ou autres ouvrages publiés dans le même but ;
- L'attribution des grands prix de l'AFJET.

A.F.J.E.T

31, Rue Camille Pelletan,

83500 La Seyne Sur Mer

+33 6 59 12 22 84

Courriel : president@afjet.fr

N° de Siret : 454 040 031

Inscrite en Préfecture des Bouches du Rhône

Sous le n° W751002597